

Guide des technologies de lutte contre la contrefaçon et le piratage

<https://euipo.europa.eu/anti-counterfeiting-and-anti-piracy-technology-guide/fr>

Marques d'identification uniques

Cette technologie fonctionne en insérant des identificateurs visibles ou cachés dans des produits ou des documents. Lorsqu'ils sont visibles, les identificateurs ont l'apparence de taches d'encre ou de salissures involontaires. Ils sont généralement produits par des traitements chimiques et physiques aléatoires et pratiquement non reproductibles. Par exemple, une technologie d'impression particulière peut être utilisée pour générer de manière aléatoire une série de petites taches colorées, qui serviront d'identifiant exclusif, original et unique, à l'instar d'une empreinte numérique. Un code numérique est assigné à chaque identifiant (sa signature) et stocké dans une base de données de référence.

Utilisation

- ✓ Authentification
- ✓ Suivi/traçage

Adapté à

- ✓ Très petits produits
- ✓ Petits produits
- ✓ Produits de taille moyenne
- ✓ Grands produits

Application

- ✓ Produit
- ✓ Emballage

Peut être utilisé pour

- ✓ Produits physiques

Visibilité

- ✓ Visible
- ✓ Invisible

Dispositif de lecture nécessaire

- ✓ Oui

Connexion à un serveur

- ✓ Oui

Description

Il existe de nombreuses méthodes différentes pour créer des marques d'identification uniques pour les produits. Toutefois, dans tous les cas, un équipement d'enregistrement spécial est installé sur la ligne d'impression ou de production pour enregistrer une image de l'identifiant de chaque produit et la stocker avec la signature codée dans une base de données. Dans certains cas, il est également possible d'imprimer la signature codée dans le cadre d'un code-barres 2D sur l'article. Cela permet également d'identifier et de suivre les produits marqués.

Utilisations

Cette technologie peut être appliquée directement aux documents et aux emballages. Sinon, les identifiants préenregistrés ou les signatures codées peuvent être imprimés sur des étiquettes.

Mise en œuvre

Les modifications à apporter au processus de fabrication pour mettre en œuvre cette technologie varient considérablement en fonction du type de produit et des méthodes utilisées pour générer l'identifiant unique et l'associer au produit. Si vous souhaitez apposer des marques d'identification uniques directement sur votre ou vos produits, vous devrez installer le matériel spécifique dans votre chaîne de production pour enregistrer la signature de chaque identifiant. En revanche, si vous souhaitez utiliser des étiquettes adhésives dotées d'un identifiant unique intégré et préenregistré, seules des modifications limitées du processus de fabrication seront nécessaires.

Coût

En raison de la diversité des méthodes disponibles pour appliquer cette technologie, il est difficile de donner une idée générale des coûts liés à sa mise en œuvre. Cela dit, le coût des identificateurs uniques préenregistrés et imprimés sur des étiquettes est généralement de l'ordre de quelques centimes d'euros par article.

Ce document est constitué de différentes pages qui ont fait l'objet d'une traduction automatique. Toutes les mesures raisonnables ont été prises pour fournir une traduction fiable. Veuillez utiliser la version anglaise comme référence.

Les informations contenues sur ce site ont un caractère informatif **général** et ne constituent aucunement des **conseils ou orientations** juridiques ou **professionnels**. Les informations contenues sur ce site sont fournies «en l'état» sans **garantie d'exhaustivité**, d'exactitude, d'utilité ou de pertinence temporelle et sans aucune **garantie** de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. L'utilisation des informations se fait aux risques de la personne utilisatrice et l'EUIPO **ne garantit aucun résultat spécifique** basé sur l'utilisation des informations fournies sur ce site web. Les résultats de la recherche **ne sont pas présentés dans l'ordre d'une quelconque recommandation**. Ce site web contient des liens vers des **sites web de tiers**. Ces liens, qui sont gratuits et accessibles au public, sont uniquement fournis pour informer les personnes utilisatrices; l'EUIPO **ne recommande pas, n'approuve pas**, ne garantit pas et n'assume pas la responsabilité du contenu ou des pratiques de ces sites tiers. L'EUIPO peut mettre à jour, modifier ou supprimer toute information figurant sur ce site web sans préavis. Il incombe à la personne utilisatrice de se tenir informée de tout changement.